



LIONS CLUB INTERNATIONAL TOULOUSE ESCALQUENS

District 103 Sud



N/Ref. : SGE/TAN2210086

Règlement du Vide-Greniers du 9 octobre 2022 à Escalquens

La participation au vide-greniers du 9 octobre 2022 à Escalquens à quelque titre que ce soit (visiteur, exposant, ...) implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Diffusion :

Le présent règlement sera communiqué à tous les exposants sur la page du site du Lions Club Toulouse Escalquens consacrée au vide-greniers, aux inscriptions et réservations d'emplacements.

Il sera également affiché à l'entrée du parking visiteurs et en différents endroits du site, en particulier à proximité de la buvette.

Horaires :

Exposants :

L'accueil des exposants commence à 6 heures le 9 octobre, et se termine le même jour à 7 h 30.

Les exposants sont autorisés à approcher leur véhicule de leur emplacement le temps d'en effectuer le déchargement.

Une fois celui-ci terminé, le véhicule doit immédiatement être évacué de la zone de vente et stationné sur le parking exposants. Pour des raisons de sécurité et de sûreté, aucun véhicule n'est autorisé à stationner ni circuler sur la zone de vente entre 8 heures et l'heure de fin de la manifestation, fixée initialement à 18 heures, sauf décision des organisateurs de l'avancer, justifiée par des conditions climatiques ou administratives. La circulation des véhicules sur la zone de vente ne sera donc autorisée à reprendre que sur indication des organisateurs.

Le repli des exposants doit être terminé pour 19 heures, pour permettre la fermeture des voies d'accès au site pour les véhicules.

Visiteurs :

Le parking visiteurs n'est accessible qu'à partir de 8 heures.

Conditions d'accès au site :

Exposants :

Sont admis les exposants non-professionnels répondant aux conditions fixées par la législation sur les vide-greniers.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés. Les membres de l'organisation, reconnaissables à leur badge, sont habilités à informer les exposants comme les visiteurs, des dispositions prises par les organisateurs pour garantir l'ordre et la sécurité de tous, et à les faire respecter.

Visiteurs :

Seuls les piétons sont admis à pénétrer sur la zone de vente.

Le vente commence à 8 heures et se termine au plus tard à 18 heures.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés. Les membres de l'organisation, reconnaissables à leur badge, sont habilités à informer les exposants comme les visiteurs, des dispositions prises par les organisateurs pour garantir l'ordre et la sécurité de tous, et à les faire respecter.